

08 novembre 2018

Carrefour Vacances

Mercredi 14 novembre, de 8h30 à 18h30,
à l'Hôtel de la province Sud



Le Carrefour Vacances se déroule à l'Hôtel de la province Sud, baie de la Moselle, toute la journée du mercredi 14 novembre de 8h30 à 18h30. Tous les centres de vacances ou de loisirs seront présents pour renseigner les parents ou prendre les inscriptions pour les grandes vacances.

Depuis des années, la province Sud accompagne les familles dans la prise en charge des enfants durant les temps de vacances scolaires, via sa direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) notamment.

Elle soutient également les organisateurs et directeurs de Centres de Vacances et de Loisirs (CVL) pour garantir un encadrement sécurisé et professionnel, ainsi que des activités de qualité et une hygiène aux normes.

Le Carrefour Vacances, c'est quoi ?

Cet événement, qui se déroule toute la journée du mercredi 14 novembre dans l'Hôtel de la province Sud, réunit en un seul lieu l'ensemble des organisateurs de centres de vacances et de loisirs, afin de permettre aux parents de rencontrer les équipes, de se renseigner et de préparer au mieux les grandes vacances de leurs enfants.

Des guides pratiques pour mieux choisir

Plusieurs publications sont éditées en PDF et téléchargeables sur le site de la province Sud pour permettre aux parents de s'informer et de repérer les différentes structures d'accueil :

- L'**annuaire des centres de vacances et de loisirs habilités** en province Sud :
<https://www.province-sud.nc/sites/default/files/1829479/ANNUAIRE%20CVL%202018-19.pdf>
- Le **Zoom été 2018-2019**, pour tout savoir des activités proposées en province Sud pendant l'été : <https://www.province-sud.nc/sites/default/files/1829470/ZOOM%20%C3%A9t%C3%A9%C3%A9t%C3%A9%202018-19.pdf>

De plus en plus d'enfants accueillis

Depuis 2007, le nombre d'enfants accueillis chaque année en centres de vacances ou de loisirs ne cesse d'augmenter. En 2017, plus de 200 000 journées-enfants ont été réalisées en province Sud.

Des actions d'accompagnement menées par la province Sud

- **Un dispositif d'intervenants** : il permet aux associations qui ont des tarifs accessibles au plus grand nombre, de bénéficier d'intervenants artistiques ou culturels pendant les vacances scolaires.
- **Des outils méthodologiques et pédagogiques** : dans le cadre de sa mission d'accompagnement des associations organisatrices de centres de vacances ou de loisirs, le service de la Jeunesse, de l'Animation et des Loisirs propose des outils qui répondent aux besoins repérés ou exprimés par les organisateurs.
- **Un guide des bonnes pratiques d'hygiène alimentaire** : il est délivré par le service de la Jeunesse de l'Animation et des Loisirs. C'est un outil pratique, réglementaire et pédagogique est à destination des organisateurs, des directeurs, des animateurs et des personnels de service de centres de vacances ou de loisirs.

Un cadre très réglementé

Pour décrocher leur habilitation, les centres de vacances ou de loisirs sont soumis à un cadre réglementaire, relatif à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires et des temps de loisirs. Dans le cadre de la délégation de compétences du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le service de la Jeunesse, de l'Animation et des Loisirs de la province Sud est chargé, sur son territoire, du suivi administratif et du contrôle de ces derniers, pour veiller au respect de la réglementation destinée à garantir la sécurité et l'épanouissement au sein des CVL :

- Un projet pédagogique décrivant le fonctionnement du centre en termes d'objectifs éducatifs, de méthodes pédagogiques, de moyens matériels et humains
- Une équipe d'encadrement qualifiée en fonction de l'âge et de l'effectif des enfants
- Des lieux adaptés et sécurisants
- Des dispositions concernant l'hygiène et la sécurité.

Plus d'infos sur le Carrefour Vacances : <https://www.province-sud.nc/information/carrefour-vacances>

Pour plus de renseignements
Ludvina HMEUN, directrice de la Communication de la province Sud, au 20 31 07
Ou Marion Le Roy au 20 31 10.